

CAP INTERVENTION EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

> Objectifs de formation

Le ou la titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités.

- Ses domaines d'activités concernent la maintenance :
 - des ouvrages de finition, menuisés du bâtiment, hourdés.
 - des installations et équipements sanitaires et thermiques, électriques (courants forts et faibles) pour assurer le maintien de l'état initial mais proposer aussi des actions correctives afin d'améliorer leurs performances.

Il intervient dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur, indifféremment dans les constructions du secteur résidentiel, les établissements tertiaires ou industriels et les collectivités publiques ou privées (santé, scolaires, administratifs...).

> Contenu de la formation

Domaine professionnel

- Apprendre à lire des documents techniques (*plan notice de montage mode d'emploi...*)
- Apprendre les différentes parties qui constituent un bâtiment (*réseau électrique, réseau d'eau potable, toiture, menuiseries, revêtements muraux et de sol vitrerie...*) et leurs fonctions.
- Ils savent : trouver les raisons d'un dysfonctionnement et y remédier
- connaître les différents matériaux qui serviront aux divers travaux de dépannage ou de réfection
- vérifier contrôler le bon fonctionnement et le bon état des installations
- organiser planifier leur intervention en respectant les règles de sécurité.

Domaine général

- Français histoire géographie
- Langue vivante
- Vie sociale et professionnelle
- Expression artistique
- Éducation physique

Consultez le référentiel : <https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr/sti/files/textes/cap/cap-interventions-en-maintenance-technique-des-batiments/13724-joe-20210515-0112-0012-cap-imtb.pdf>

> Poursuite d'étude

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en BAC PROfessionnel ou en brevet professionnel (BP) BAC PRO Hygiène, propreté, stérilisation

> Emplois visés

- Maintenance des ouvrages de finition
- Menuisier du bâtiment
- Maintenance des installations et équipements sanitaires et thermiques électriques (sxcourants forts et faibles)

> Résultat attendu de la formation

Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

> Lieux de la formation

UFA Lycée **JULES FERRY**
18 rue de Verdun
90100 **DELLE**
03 84 58 49 10
www.citeferrydelle.fr

> Niveau d'entrée

1ère année de CAP

> Niveau de sortie

Niveau 3 (CAP, BEP)

> Code formation

Code RNCP : **35696**

Code diplôme : **500-23006**

> Type de formation

Formation diplômante

> Accessibilité handicap

Un référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation

> Début de la formation

Septembre 2024

> Durée de la formation

420 h - 1 an

> Contact

www.cfa-academique-fcomte.fr
cfa.academique@ac-besancon.fr
03 81 48 12 30

Coordonnatrices :

Agnès RAGOT (Référente handicap)
Sandra MONNET

Référent mobilité :

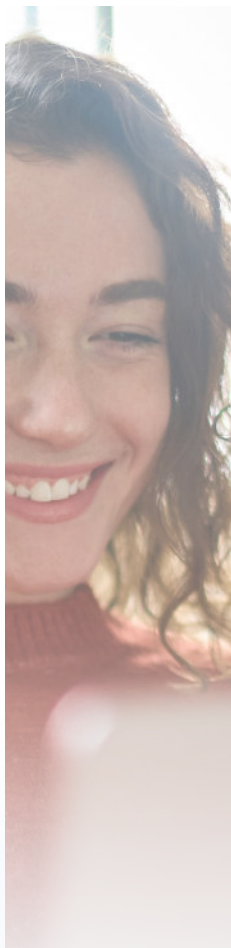
Mickaël LANGLET

Taux de
réussite à
l'examen
2022

100%

Les +

Le titulaire de ce diplôme exerce dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités.



> Les modalités

> Pédagogiques

Formation en présentiel basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes en centre complétées par des périodes en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.

Elles s'appuient sur des méthodes de travail actives et participatives afin de renforcer la confiance, dynamiser l'envie d'apprendre, améliorer l'autonomie et favoriser les échanges.

> D'évaluation

Epreuves écrites ponctuelles et épreuves en CCF (contrôle en cours de formation)

> Délais d'accès

Le délai de traitement moyen pour le traitement d'un contrat est de 15 jours. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond à la qualification recherchée.

Les entrées en formation se font en septembre, les entrées hors périodes sont possibles et étudiées au cas par cas afin de pouvoir respecter les conditions réglementaires et celles du référentiel de l'examen.

> D'alternance

Selon les UFA* (Unité de formation par apprentissage) :

- Alternance 3 jours en centre de formation et 2 jours en entreprise
- ou 3 semaines en centre de formation et 2 semaines en entreprise

* Nous contacter et/ou contacter l'UFA concernée

> Profils des intervenants

Équipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.

Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

> Inserjeunes

Consultez les taux d'insertion et de poursuite d'études par formation sur [www.inserjeunes.education.gouv.fr](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0251780Z) : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0251780Z

(Statistiques pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 cumulées)

> Pré-requis et public visé

Avoir entre 15 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- reconnues travailleur handicapé
- ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,
- inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau

Retrouvez l'ensemble des détails des modalités sur notre site internet

Tarif et financement

La formation est prise en charge pour l'apprenti.e par l'opérateur de compétences (OPCO) ou le Service Public. [Consultez la grille tarifaire.](#)

Organisme de formation

CFA académique de Franche-Comté
11 bis rue Nicolas Bruand
25000 Besançon

Siret 182 500 231 00044

> Transport, Restauration et Hébergement

Transport scolaire ou transport de la ville, cantine scolaire ou restaurant scolaire. Veuillez vous rapprocher de votre UFA pour plus d'informations.

> Aides financières et bons plan

Logement, mutuelle santé, permis B, allocations : découvrez les aides sur notre site, rubrique «[Devenir apprenti](#)»

> Conditions Générales de Ventes

Rubrique CGV et Médiation
www.cfa-academie-fcomte.fr/wp-content/uploads/2023/06/GIP-FTLV-CGV-2023.pdf